

Résidence L'Olivette : un exemple de mixité sociale

Logis Cévenols a présenté sa première réalisation à Saint-Privat-des-Vieux, comprenant 40 villas, dont 11 dédiées aux personnes âgées ou handicapées. Une première dans le Gard.



La future résidence est située en face de la maison de retraite.

Max Roustan, présent pour ce lancement des travaux, a également fait part de sa satisfaction : « Je suis heureux que cette opération s'inscrive encore une fois dans une même démarche de logements de qualité et adaptés pour nos aînés. »

résidents. De plus, les logements seront dotés d'une terrasse privative, d'un jardin et d'un garage. Enfin, l'opération est optimisée d'un point de vue énergétique pour permettre aux habitants de maîtriser leurs charges.

Un partenariat avec la maison de retraite

Un partenariat a été scellé entre Logis Cévenols et la maison de retraite Notre-Dame des Pins qui se situe en face de la future résidence. « Selon le principe des "maisons en partage", les résidents pourront bénéficier de services apportés par la maison de retraite, explique Jean-Luc Garcia, directeur général de Logis Cévenols. À ma connaissance, il n'existe pas d'autre opération de ce type dans le Gard ». Chaque villa de plain-pied sera aménagée afin de faciliter la mobilité des

Fin des travaux début 2019

L'opération avoisinant les 5,4 M€ est financée par Logis Cévenols à hauteur de 5,1 M€, par Alès Agglomération, la municipalité de Saint-Privat-des-Vieux, le Conseil départemental et le Conseil régional. La maîtrise d'ouvrage a été confiée au groupe Arcade. Logis Cévenols en sera le gestionnaire. Ce projet, réalisé en partenariat avec la commune de Saint-Privat-des-Vieux et la maison de retraite Notre-Dame-des-Pins, verra le jour au premier trimestre 2019.

Les acteurs du dernier projet de Logis Cévenols ont présenté les caractéristiques de la future résidence L'Olivette, lors de la pose de la première pierre le 15 novembre. Il s'agit d'une opération innovante en matière de logement. En effet, au sein de la résidence de quarante villas de Type 3 et 4, onze d'entre elles seront dédiées aux personnes âgées et handicapées : « Il s'agit de construire un habitat qui favorise la mixité sociale et générationnelle. Ce projet est né il y a plusieurs années ; je suis ravi qu'il aboutisse, a glissé Philippe Ribot, maire de Saint-Privat-des-Vieux. Par ailleurs, c'est la première réalisation de Logis Cévenols dans notre commune ». Le président d'Alès Agglomération,



La première pierre a été posée le 15 novembre.

Site internet de l'office
www.logiscevenols.fr



NUMÉRO VERT

Pour toute demande à Logis Cévenols, vous pouvez appeler le Numéro Vert (gratuit depuis un poste fixe), 24h/24.

0 800 306 546

La baisse des APL suscite des inquiétudes

Le directeur général de Logis Cévenols a souhaité tirer la sonnette d'alarme au sujet du projet de loi de finances.

« Inévitablement, nous allons nous appauvrir si ce projet de loi est voté » a lancé Jean-Luc Garcia, directeur général de Logis Cévenols. Le bailleur social a organisé une conférence de presse le 25 octobre, afin d'alerter sur les conséquences désastreuses que pourrait entraîner le projet de loi de finances 2018 s'il était voté : « C'est la première fois que nous sommes confrontés à un tel problème » poursuit le président de Logis Cévenols et président d'Alès Agglomération, Max Roustan.

d'argent serait supérieure à l'autofinancement généré par Logis Cévenols, à savoir 2,3 M€. « C'est une mort lente assurée, car cela représente 75 % du budget consacré à l'entretien du patrimoine de l'Office. » Non seulement Logis Cévenols

ne pourrait plus entretenir correctement le patrimoine, mais il devrait aussi renoncer à investir dans de nouveaux projets. Selon le bailleur social, c'est donc toute l'activité qui est menacée, ainsi que les 300 emplois directs qu'il crée.

Un trou de 2,5 M€ dans les recettes

Concrètement, ce nouveau projet de loi a pour vocation la réduction de l'aide personnalisée au logement (APL) avec, parallèlement, la diminution du loyer, soit en moyenne 54 € pour les bénéficiaires de l'aide au logement. À terme, l'effet serait double pour Logis Cévenols : « Cette réduction de loyer, qui concerne plus des 65 % de nos locataires bénéficiaires de l'APL, engendrerait 2,5 M€ de recettes en moins chaque année » détaille Jean-Luc Garcia. Or, cette perte



Max Roustan, Bernard Saleix et Jean-Luc Garcia (président, vice-président et directeur général de Logis Cévenols) ont expliqué leur inquiétude à la presse le 25 octobre.

ACCUEIL

UN NOUVEAU SITE

À partir du 5 décembre, les secteurs Rive Droite et Grande Couronne s'installent à Rochebelle. Les nouveaux bureaux de Logis Cévenols sont situés dans les anciens locaux de l'UFC Que Choisir, au pied du bâtiment. L'accueil du public est ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 12h. Possibilité de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.